



École Saint-Barthélemy

Courriel : stbarthelemy@csgdm.qc.ca

Pavillon des Érables
7081, Av. des Érables
Montréal, Québec
H2E 2R1
Tél. : 514-596-4877

Pavillon Sagard
7400, rue Sagard
Montréal, Québec
H2E 2S9
Tél. : 514-596-4858

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 24 janvier 2023
Rencontre virtuelle TEAMS 18 h 30

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée est ouverte à 18 :30.

1.1 Présence et vérification du quorum

Sont présents :

Josée Bélanger, enseignante DÉ
Amélie St-Aubin, enseignante DÉ
Cynthia Boileau-Poirier, enseignante SA
Caroline Boily, parent SA
Caterina Cianci, directrice adjointe SA
Nathalie Côté, enseignante SA
Mireille Gamache-Brabant, parent SA
Marianne Jacques, parent DÉ
Pascale Join, enseignante DÉ
Marie-Josée Normandin, directrice
Solen Poirier, parent substitut SA
Anna Scheftel, parent DÉ
Mélanie St-Hilaire, parent substitut, DÉ
Laurent Phaneuf, éducateur SDG SA
Jessie Duvivier, éducatrice SDG DÉ
Marie-Lise Dion, parent SA

Sont absents : France Vallières et Maxime Desjardins -Carrière, parent DÉ

Invités : Lyne Brouillette service de garde, Annick Desrosiers et Renée Martineau
coordonnatrices de IB

Membre du public : Aucun



2. Point extraordinaire : Remplacement d'Ana Salvarrey

Marianne Jacques annonce que la vice-présidente, Ana Salvarrey, a remis sa démission du CÉ. Celle-ci a pris de nouvelles responsabilités professionnelles et son emploi du temps ne permettait plus de s'acquitter de ses tâches au CÉ. La présidence et la direction sont en démarchage pour pourvoir son poste de membre du CÉ en sollicitant les substituts. Par la suite, le CÉ devra élire un ou une vice-président.e. Les étapes et procédures prévues suivantes ont été présentées :

1. Marianne Jacques va retourner un courriel à tous les substituts pour pourvoir le poste de membre régulier Parent du pavillon DÉ devenu vacant avec le départ d'Ana Salvarrey.
2. Ensuite, il faudra pourvoir le poste de vice-présidence qu'occupait Ana Salvarrey.
3. Le CÉ fera le lien avec le CSSDM pour connaître le protocole dans l'éventualité où nous ne parviendrions pas à pourvoir le poste de membre.
4. Si le poste de vice-présidence demeure non comblé, la présidente du CÉ, Marianne Jacques, et la direction de l'école devront se partager les responsabilités de la vice-présidence.

3. Question du public

Marianne Jacques indique qu'il n'y a pas eu de courriels pour proposer des questions du public.

4. Adoption de l'ordre du jour

Marianne Jacques présente l'ordre du jour et l'affiche à l'écran. Elle indique que l'ordre du jour envoyé la semaine dernière a légèrement changé. Les changements suivants sont présentés :

- Ajout de 8.1 : Appui à la démarche entourant le manque de stationnements
- L'ancien 8.1 « Changement au calendrier scolaire » devient 9.1 puisque c'est un point d'information.

Mireille Gamache propose l'adoption de l'ordre du jour et Solen Poirier appuie.

5. Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2022

Aucune demande de modification au PV du 28 novembre n'est demandée

Nathalie Côté propose l'adoption du procès-verbal et Pascale Join appuie.

6. Pour information

Service de garde

Lyne Brouillette présente les points suivants :

- Les relevés d'impôt ont été déposés sur Mozaik. Pour les gens qui n'ont pas accès à Mozaik, les relevés seront envoyés par la poste.

- Le carnaval d'hiver aura lieu au pavillon SA avec une série d'activités et une réunion au pavillon DÉ est prévue pour organiser un carnaval avec les mêmes activités.
- Le problème de manque de personnel est toujours le même, mais sous contrôle grâce à la flexibilité du personnel. Le service de garde s'organise bien, même quand aucun remplaçant provenant du CSSDM n'est disponible pour remplacer les absents.

Pour la semaine de relâche

- L'école a reçu seulement 21 inscriptions pour le mercredi et 18 inscriptions pour les autres journées. Ce nombre d'inscriptions n'est pas suffisant pour permettre l'ouverture du service de garde pour la semaine de relâche. Le service de garde sera par conséquent fermé.
- Mireille Gamache demande combien d'enfants doivent être inscrits pour que le service de garde soit ouvert pendant la semaine de relâche et Lyne Brouillette répond qu'il faut 42 inscriptions.
- Solen Poirier demande s'il y aura un service de garde offert dans une autre école. Lyne Brouillette répond qu'il n'y a pas de point de service commun prévu. Chaque service de garde devait transmettre au Centre s'il ouvrait ou non. Le CSSDM va confirmer le tout d'ici le 26 janvier.
- Marie-Josée Normandin indique qu'il pourrait y avoir un envoi de courriel aux parents pour informer d'autres options de camps pour la semaine de relâche.

7. Pour discussion

Aucun point de discussion

8. Pour approbation

8.1. Appui à la démarche entourant le manque de stationnement (documentation)

Marie-Josée Normandin indique que suite à l'implantation de la piste cyclable sur la rue Sagard et de l'ajout de vignettes de stationnement pour les résidents, le personnel éprouve des problèmes pour trouver des espaces de stationnement. Elle précise que le personnel ne critique pas l'implantation de la piste cyclable, car cette dernière permet de sécuriser l'arrivée des enfants à l'école. Le personnel cherche simplement une solution au manque d'espaces de stationnement disponibles. Ce problème se fait davantage ressentir au pavillon DÉ, et impacte dans une moindre mesure le personnel du pavillon SA.

Marie-Josée Normandin précise les éléments suivants :

- Les enseignants ont parfois du retard parce qu'ils cherchent longtemps dans le quartier pour trouver un stationnement. Ils sont parfois obligés d'utiliser des parcomètres, ou doivent sortir pendant la journée pour changer leur voiture de place.
- Dans un contexte de manque de personnel, c'est un irritant.

- Les utilisateurs de vignette partent travailler pendant la journée, des places sont disponibles, mais les enseignants n'ont actuellement pas le droit de prendre les places réservées aux détenteurs de vignettes.
- La solution suivante est mise de l'avant : permettre au personnel de se stationner dans les espaces réservés aux détenteurs de vignette durant les heures d'école, soit entre 7h30 et 16h00. À partir de 16h30 les places redeviendraient réservées pour les résidents seulement.

Suite à cette présentation, Marianne Jacques rappelle que l'école demande l'approbation de la transmission d'une lettre à la Ville avec l'appui du CÉ.

Solen Poirier propose d'approuver la démarche, puis d'approuver la lettre une fois qu'elle sera écrite.

Solen Poirier propose l'appui à la démarche de lettre de l'école et Mireille Gamache appuie.

8.2. Sorties éducatives et campagnes de financement (documentation)

Les sorties éducatives prévues de janvier à mars sont présentées. Marie-Josée Normandin précise que le CÉ doit utiliser la version 2 du document et que les activités à adopter débutent à la ligne « Des Érables 10-20-11-12-21-22-23 »

Laurent Phaneuf propose l'approbation du calendrier des sorties éducatives et Nathalie Côté appuie.

8.3. Frais du programme international (documentation)

Marie-Josée Normandin, indique que l'école a procédé à un exercice de planification financière et que pour l'an prochain, l'école doit prévoir une augmentation des frais pour le programme international. L'an passé, la cotisation est passée de 210\$ à 215\$. Cette année, l'école propose une augmentation de 5\$ pour passer de 215\$ à 220\$.

Marie-Josée Normandin précise les éléments suivants :

1. Une nouvelle convention collective a été signée, ce qui fera augmenter les coûts de remplacement des enseignants.
2. Dans les prévisions initiales à moyen terme, l'école avait envisagé une augmentation de l'inflation de 2.2% par année. Or, l'inflation est beaucoup plus élevée cette année.
3. Les frais d'accréditation au programme IB sont facturés selon le nombre d'enfants qui fréquentent le pavillon. Les frais sont payés en argent américain ce qui fait aussi fluctuer le coût réel à verser à l'IB.

Solen Poirier demande quelle a été l'augmentation dans les dernières années ? Marie-Josée Normandin répond que le coût a été 200\$ pendant très longtemps et qu'il est récemment passé à 210\$, puis à 215\$ l'an passé. Au prochain CÉ, nous allons ventiler le budget.

Mireille Gamache demande s'il est possible d'obtenir une entente de paiement pour les parents qui ont plusieurs enfants à Sagard. Marie-Josée Normandin répond qu'il est toujours possible de faire des ententes de paiement avec les parents qui en ont besoin.

Solen Poirier propose le nouveau coût de la cotisation au programme international, Mireille Gamache seconde la proposition.

9. Pour information

9.1 Changement au calendrier scolaire (documentation)

En raison de la tempête de neige du 23 décembre 2022, la journée pédagogique du 22 juin sera une journée de classe. La journée pédagogique du 30 mai a été devancée au 23 mai en raison des épreuves ministérielles. L'école enverra par courriel le nouveau calendrier scolaire amendé. Les modifications seront indiquées en jaune.

9.2 Projet éducatif (documentation)

Caterina Cianci présente le projet éducatif que l'école Saint-Barthélemy travaille à actualiser. L'objectif du projet éducatif est d'augmenter les résultats scolaires des élèves.

Elle présente le contenu de la section Contexte de l'établissement qui doit être documenté par l'école. Cette section, qui a été remplie en comité, inclut la description de l'école, ses points forts, son profil sociodémographique et les approches et les orientations de l'école.

Marianne Jacques demande si l'ensemble du projet éducatif a été travaillé en comité, et pourquoi seule la portion sur le contexte de l'établissement a été présentée. Caterina Cianci répond que seule la première partie du projet éducatif a été complétée et qu'il reste maintenant à faire une analyse des enjeux.

Marianne Jacques demande quel est le taux de réussite des élèves. Marie-Josée Normandin répond qu'il est de 100% au pavillon Sagard. Au pavillon des Érables, cela varie entre 75% et 95% tout dépendant des matières.

9.3 Consultation sur l'actualisation du PEVR (documentation)

Caterina Cianci présente le PEVR - (Plan d'engagement vers la réussite) qui est travaillé par le CSSDM. Le PEVR est un outil qui vise à faire connaître les engagements des centres de services scolaires dans le but d'assurer la réussite éducative des élèves, et les écoles doivent faire leur projet éducatif en lien avec le PEVR. Dans le cadre du renouvellement du PEVR 2023-2027, le

CSSDM consulte des élèves, des enseignants et aimerait consulter les parents sur le contexte et les enjeux du CSSDM.

Caterina Cianci indique que les parents du CÉ sont invités à répondre aux 4 questions présentées au point 9.2 Consultation PEVR 2023-2027, soit :

1. Qu'est-ce qui caractérise / distingue notre centre des autres Centres de Services scolaire (CSS) ?
2. Quelles sont les forces et vulnérabilités de notre CSS ?
3. Quelle serait votre contribution afin d'améliorer la réussite de nos élèves ?
4. Quel est le contexte socio-économique du territoire du CSSDM dans lequel nos élèves évoluent et qui peut avoir un impact sur la réussite des élèves : jeunes, adultes, francisation?

Marianne Jacques et Caroline Boily se portent volontaires pour répondre aux questions du CSSDM.

9.4 Pavillon Sagard-Coordination du programme IB

Marie-Josée Normandin présente Annick Desrosiers et de Renée Martineau, les deux co-coordonnatrices du programme et indique que l'an prochain, Annick Desrosiers sera la seule coordonnatrice du programme IB.

9.5 Offre de services du programme IB (Documentation)

Contexte

Marie-Josée Normandin indique que dans la foulée des recommandations issues de l'évaluation de IB réalisée l'an dernier, l'école propose de revoir son offre de services. Elle indique que la révision de l'offre de service de l'IB doit être en lien avec le profil de l'international, qu'elle doit être transparente et que toute la communauté doit être consultée.

Annick Desrosiers prend la parole et précise que le programme IB a été mis en place il y a 25 ans et que l'école Saint-Barthélemy était alors pionnière pour l'implantation d'un programme IB au primaire. Le seul guide pour aider l'implantation du programme était ce qui se faisait au secondaire. Aujourd'hui, beaucoup d'autres écoles primaires offrent le programme international et celles-ci ont innové dans leur offre de service. L'école Saint-Barthélemy veut s'inspirer de ces innovations pour renouveler son offre de service.

Présentation de 3 nouvelles options

Annick Desrosiers présente les 3 options qui seront proposées aux parents et qui permettent de répondre aux recommandations de l'évaluation de l'IB, l'évolution de l'école, les contraintes associées au manque d'enseignants et les besoins des élèves.

Le contenu du sondage et des trois offres de service est présenté tel qu'explicité dans le document « 9.5_Offre de service - document de travail - 11 janvier 2023 ».

Annick Desrosiers présente en partage d'écran le sondage dans le logiciel 'Smore'. Celui-ci contient :

1. Une mise en contexte et un lien vers le rapport d'évaluation de l'IB.
2. La proposition de sondage intégré à l'infolettre qui sera envoyée aux parents des élèves du pavillon Sagard.
3. Les 3 options d'offre de service.
4. Des liens vers deux documents de synthèse expliquant les offres des services incluant le tableau récapitulatif des options proposées.

Les commentaires suivants sont exprimés :

Marie-Lise Dion propose d'inclure l'offre de service actuelle pour que les parents puissent se situer. Elle propose également de présenter les avantages des différentes options pour que ce soit plus facile à comprendre et d'inclure un résumé des constats de l'évaluation de l'IB, pour que les parents comprennent bien les enjeux.

Mireille Gamache indique qu'il serait bien de voir les spécialités offertes aux élèves de la 1^{re} à la 3^e année pour que les parents puissent voir l'évolution et la cohérence entre les 1^{er} et 2^e cycles. Elle indique également qu'elle aimerait savoir si les enseignants ont une recommandation parmi les 3 options. Le sondage sera également envoyé aux enseignants.

Mireille Gamache indique par ailleurs qu'elle ne comprend pas « l'heure manquante » dans l'option 3 (4h de spécialités au lieu de 5h pour les options 1 et 2). Elle indique qu'il est difficile de comprendre et qu'il serait important de préciser comment cette heure est attribuée. La direction répond qu'il n'y a pas d'heures en moins, c'est simplement que ce sont les enseignants qui enseigneraient la spécialité dans cette option.

Marie-Josée Normandin indique que l'intention de l'école est de bonifier les communications aux parents en fonction des commentaires reçus en CÉ, de façon à réaliser la démarche en collaboration. Elle précise par ailleurs qu'avec le nouveau système d'infolettre, il est possible de voir qui « clique sur quoi » et que des relances pourraient être faites.

En plus des parents, les enseignants seront aussi consultés en parallèle. Avec le résultat des consultations, l'école devra ensuite présenter la grille-matières qui devra être approuvée ou non au CÉ. Si le CÉ n'approuve pas, l'école est dans l'obligation de soumettre une autre grille-matières au CÉ.

Marianne Jacques demande s'il restera du temps pour proposer une autre grille-matières si la première est refusée. Marie-Josée Normandin indique qu'en principe il restera du temps, car avril est l'échéance pour avoir une grille-matières approuvée.

Marianne Jacques demande également quel est le taux de réponse minimal pour considérer les résultats du sondage comme représentatifs. Marie-Josée Normandin indique qu'ils ont minimalement besoin de 51% de taux de réponse. Il reste à déterminer c'est par foyer, par parent, par enfant.

Marianne Jacques propose de laisser plus de temps aux parents pour commenter le sondage et de recueillir les commentaires des parents par courriel suite au CÉ. Les membres du CÉ sont invités à envoyer leurs suggestions et commentaires additionnels à l'école. Ils recevront des instructions par courriel pour indiquer comment transmettre ces commentaires.

Marie-Josée Normandin indique que la direction souhaiterait envoyer le sondage en février avant la semaine de relâche. Les commentaires sur le document long et le tableau devront donc être reçus d'ici le 3 février.

9.6 Programme Et tant d'Arts et Classes Arts +

Marie-Josée Normandin présente un suivi sur les **classes Arts +**. Les objectifs du projet-pilote des classes Arts + sont notamment d'augmenter la motivation et diminuer l'anxiété des élèves. La direction souhaiterait poursuivre le projet et offrir les deux classes Arts + l'an prochain.

Les parents semblent satisfaits, mais l'école veut faire un sondage pour bien évaluer le programme. Les résultats du sondage seront présentés à un prochain CÉ.

L'école pourra utiliser les résultats scolaires de la fin de l'année pour évaluer l'augmentation de la réussite scolaire des élèves. Une doctorante en sciences de l'éducation de l'Université de Montréal procède présentement à une collecte de données sur l'anxiété ressentie chez les élèves. L'école estime toutefois qu'elle aura besoin de 3 ans pour mesurer l'impact réel du projet et avoir les résultats de la recherche.

Marie-Josée Normandin présente un suivi sur le programme **Et tant d'Arts**. Elle mentionne que tous les élèves du pavillon vont participer à une activité collective, ils feront une mosaïque avec l'artiste Gogo Frisette.

Marie-Josée Normandin indique par ailleurs que la contribution volontaire par le biais de la Fondation n'a pas bien fonctionné. L'école a récolté seulement 2000\$ cette année. Lorsque les parents payaient une contribution volontaire de 20 \$ à même les frais scolaires, l'école récoltait entre 4000 et 5000\$.

Cette année, l'école va réussir à faire venir l'artiste et demandera à la Fondation si elle peut aider à pallier le manque à gagner. Il faudra toutefois trouver une solution à l'avenir parce que

ce n'est pas une solution viable à long terme. Selon la Charte de la Fondation, les campagnes de financement doivent être pour les deux pavillons.

9.7 Suivi Guignolée et Opération Père Noël

Marie-Josée Normandin indique que la Guignolée a été un très grand succès et que l'impact sur les familles a été très positif. Grâce aux dons, l'école a pu fournir plusieurs cadeaux et des paniers d'épicerie à 30 familles dans le besoin. Les cadeaux étaient offerts aux élèves et à leur fratrie. Les deux pavillons ont travaillé ensemble pour amasser des denrées, c'est très positif.

10. Comité de parents

Le représentant du comité de parents était absent, donc pas de suivi.

11. Levée de la séance

La prochaine rencontre est le 9 mars.

La séance est levée à 20h49.

Caroline Boily
Secrétaire

Marianne Jacques
Présidente

Marie-Josée Normandin
Directrice